

**“C’EST CLAIR POUR DEVENIR ET  
RESTER ENSEIGNANT, IL NE FAUT PAS  
LE FAIRE POUR L’ARGENT !”**



En 1982, un enseignant  
débutant percevait 1,65 fois  
la valeur du *smic*.

**En 2013, son salaire  
n’était plus que de  
1,11 fois celui du *smic*,  
et cela même en y intégrant l’*Iso*  
ou l’*Isae* pour les professeurs  
des écoles !**

**Cfdt:** FEP

**[www.fep.cfdt.fr](http://www.fep.cfdt.fr) - Ensemble le 15 mai 2014**

## LES ENSEIGNANTS FRANÇAIS SONT PARMI LES MOINS BIEN PAYÉS DE L'EUROPE

- Après 15 ans d'ancienneté, le salaire d'un enseignant français est de 15 % inférieur à celui de la moyenne des salaires des enseignants de l'OCDE.
- A diplôme comparable, dans l'OCDE, un enseignant gagne de 80 à 90 % du salaire d'un salarié du secteur tertiaire. En France cette fraction est de 10 points inférieure.

L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) regroupe l'Europe occidentale, l'Amérique du nord, le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée, la République tchèque, Hongrie, Pologne, le Chili, la Slovénie, Israël, et l'Estonie.



**Cfdt:** FEP

## LES ENSEIGNANTS DU PRIVÉ SOUS CONTRAT, DAVANTAGE MALTRAITÉS

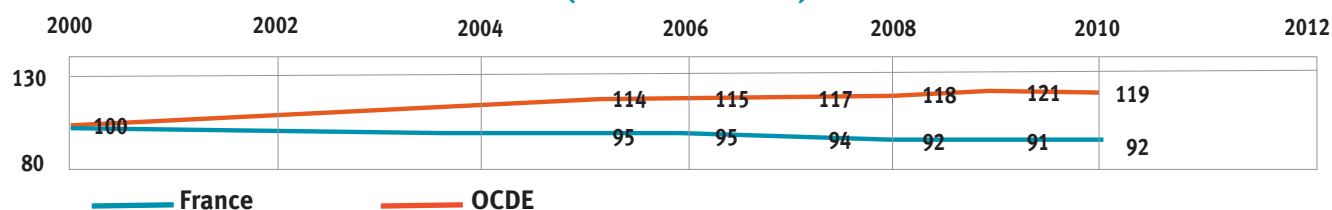
Après 15 ans d'ancienneté, le salaire net d'un professeur des écoles sous contrat est de **8.43 %** inférieur à celui d'un professeur des écoles du public.

Cette différence est de **6.89 %** en défaveur d'un professeur certifié du privé par rapport à un certifié du public.

Chiffres extraits du rapport de la cour des comptes de mai 2013 intitulé *Gérer les enseignants autrement*.

## EVOLUTION DES SALAIRES

(en référence à 2000)



Entre 2000 et 2010 alors que le salaire moyen d'un enseignant dans l'OCDE a été multiplié par un facteur de 1,19, celui d'un français l'a été de 0,92.

# 15 mai 2014 Ensemble, exigeons

- Une revalorisation immédiate du point d'indice
- La refonte des grilles indiciaires pour une meilleure reconnaissance des compétences et des qualifications
- Le renforcement de la part indiciaire dans la rémunération
- Davantage de garanties pour les contractuels
- Des perspectives de carrière et de mobilité pour tous les agents
- La possibilité d'exercer les missions de service public dans de bonnes conditions de travail
- La déconnexion entre l'avancement de carrière et l'évaluation professionnelle

**La Fep-CFDT a déposé un préavis de grève et appelle chaque enseignant à participer à cette journée de revendication salariale.**